

## Des métiers qui répondent aux spécificités économiques de la région

Auteurs : Alain Maillochon et Émeric Marguerite (Insee)

### Les métiers de la logistique présents au-delà du seul secteur logistique

La description de la logistique dans toute sa dimension nécessite de dépasser la seule approche sectorielle. La logistique est en effet également présente en dehors des seuls établissements logistiques. Ainsi, en Bretagne, 60 % des emplois des métiers logistiques<sup>1</sup> (soit près de 39 000 emplois) correspondent à de la logistique pour compte propre (*définitions*). Il s'agit d'emplois répondant aux besoins de certaines entreprises d'internaliser des fonctions logistiques. À titre d'exemple, citons les magasiniers dans la grande distribution ou

bien les caristes dans les établissements des industries agroalimentaires.

Au total, les 25 métiers logistiques (*définitions*) correspondent à 64 400 emplois, en comptant à la fois ceux pour compte d'autrui et pour compte propre. Cela représente 6,2 % des emplois salariés bretons, soit une part équivalente à celle de la France de province (6,0 %). Au regard de cet indicateur, la hiérarchie des régions est proche de celle observée pour la part des emplois selon l'approche sectorielle<sup>2</sup>. Toutefois, les écarts entre régions sont un peu plus prononcés. Les Hauts-de-France (7,0 %) et la Normandie (6,9 %) enregistrent les taux les plus élevés. À l'opposé, la Corse (5,1 %)

et l'Île-de-France (4,1 %) sont les régions où la part des métiers logistiques est la plus faible.

En raison de leur aspect transversal, les métiers logistiques présentent deux facettes. D'une part, ils illustrent les caractéristiques régionales des domaines de la logistique. D'autre part, ils forment un miroir des spécificités en termes d'activité économique de la région.

### Encore plus qu'ailleurs, les métiers du transport dominant en Bretagne

En Bretagne, les métiers du transport, notamment ceux du transport routier, sont prépondérants, en droite ligne avec l'importance de la logistique terrestre. Dans la région, les conducteurs de véhicules routiers occupent la moitié (51 %) des emplois salariés des métiers de la logistique. C'est significativement plus qu'en France métropolitaine pour laquelle cette part s'élève à 44 % (45 % pour la France de province).

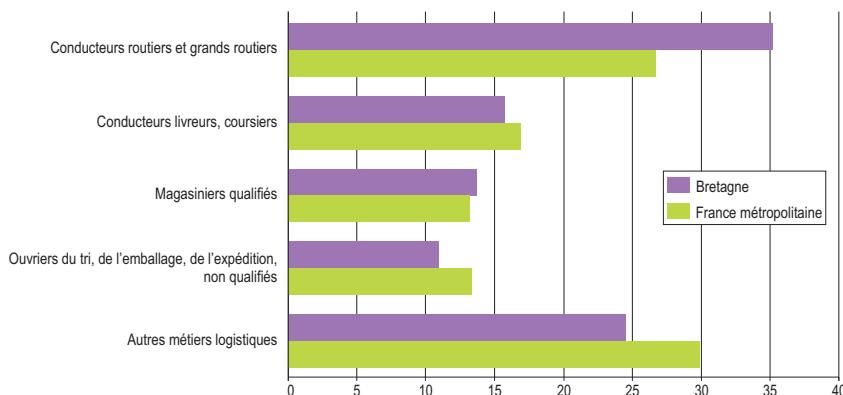
En 2014, 35 % des emplois des métiers logistiques bretons sont ainsi des conducteurs routiers et grands routiers (*figure 1*). Avec 23 000 emplois, ils forment la première profession logistique bretonne. Cette part dépasse celle de la France métropolitaine de 6 points et place selon ce critère la Bretagne au premier rang des régions devant les Pays de la Loire (32 %) et la Nouvelle-Aquitaine (31 %).

Les conducteurs livreurs et coursiers forment la deuxième profession logistique avec 10 000 emplois, soit 16 % des emplois des métiers de la logistique. Cette part ne se distingue pas de celle de la France de province. Près de la moitié de ces conducteurs livreurs et coursiers travaillent dans le secteur du transport et un quart dans celui du commerce.

Les magasiniers qualifiés, pour leur part, constituent la troisième profession logistique la plus présente sur le territoire breton. Ils représentent 14 % de l'ensemble des emplois des métiers de la logistique, soit un poids comparable à celui du niveau

#### 1 Des conducteurs routiers plus présents en Bretagne

Part des 4 principaux métiers de la logistique (en %)



Source : Insee, DADS 2014.

### L'intérim dans les métiers logistiques en Bretagne

Au total, en 2014, les effectifs intérimaires des métiers logistiques représentent près de 7 000 emplois en équivalents temps-plein (ETP). Pour faire face à des besoins irréguliers, les établissements aux activités liées à la manutention ont plus souvent recours à l'intérim. Ainsi, parmi les intérimaires des métiers logistiques, 8 sur 10 occupent un métier spécialisé dans l'entreposage et la manutention. Ces intérimaires exercent notamment des métiers de manutentionnaires non qualifiés (39 % des effectifs). Ils sont aussi ouvriers du tri et de l'emballage, non qualifiés (14 %) ou bien ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariot élévateur et caristes (12 %).

Cependant, les établissements spécialisés dans le transport terrestre de marchandises emploient aussi, mais dans une moindre mesure, des intérimaires. Ainsi en 2014, 15 % des emplois intérimaires des métiers logistiques sont des conducteurs routiers et grands routiers.

Les données mobilisées dans cet encadré portent sur l'ensemble de l'année 2014. Elles sont produites par la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Dirccte) Bretagne, en mesurant l'emploi en équivalents temps-plein (ETP). Le choix de cette mesure de l'emploi permet notamment de prendre en compte les variations du volume de travail intérimaire infra-annuel.

1- Ces emplois sont comptabilisés hors intérim. Voir à ce sujet l'encadré « L'intérim dans les métiers de la logistique en Bretagne ».

2- Cf chapitre sur l'approche territoriale du secteur de la logistique.

# Les emplois salariés des métiers de la logistique

national. Ils travaillent essentiellement dans le commerce, pour 60 % d'entre eux, et dans l'industrie pour 22 %.

En contrepartie, la moindre importance du conditionnement-entreposage dans la région<sup>3</sup> joue sur la moindre présence des ouvriers qualifiés de la manutention et de ceux du tri en comparaison à la France de province. En Bretagne, ces deux professions rassemblent 11 000 salariés, représentant 18 % de l'emploi logistique. Cette part est inférieure de 10 points à celle du Centre-Val de Loire et des Hauts-de-France qui comptent de nombreux établissements de conditionnement-entreposage.

## Les métiers des emplois logistiques, un reflet notamment de la spécialisation bretonne dans les IAA

La part des emplois logistiques dans l'ensemble des emplois est équivalente en France de province et dans la région (respectivement 6,0 % et 6,2 %). Cependant, ces moyennes masquent les spécificités sectorielles de l'économie bretonne, au premier rang desquelles figure la forte présence des industries agroalimentaires.

En Bretagne, les IAA regroupent à la fois plus de salariés qu'en moyenne nationale mais aussi plus de salariés exerçant des métiers logistiques. Ces deux effets se cumulent et expliquent les écarts entre la Bretagne et l'ensemble des autres régions françaises. En 2014, les emplois des métiers logistiques des établissements des IAA représentent 8,4 % de l'ensemble des métiers logistiques en Bretagne, soit une part deux fois plus grande qu'en France métropolitaine.

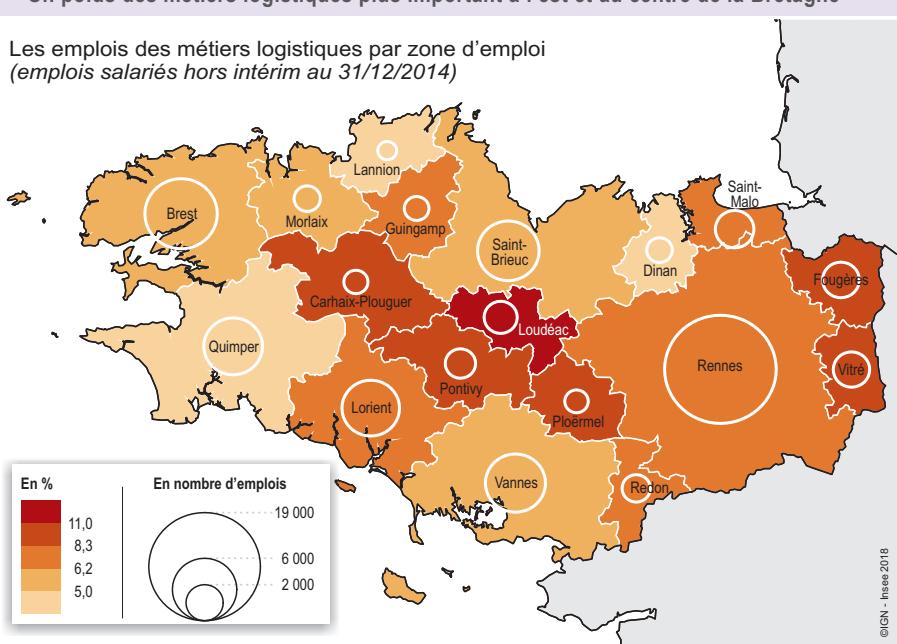
Au sein des IAA, les salariés de la région exerçant des fonctions logistiques sont principalement des ouvriers et employés de l'entreposage et de la manutention. Les ouvriers qualifiés de la manutention représentent 20 % des emplois logistiques du secteur des IAA, soit une part trois fois plus élevée que dans l'ensemble de l'économie régionale (7 %). De leur côté, les ouvriers du tri constituent 19 % de l'ensemble des professions logistiques au sein des IAA, comparé à 11 % dans l'ensemble des secteurs de l'économie.

## Des fonctions logistiques fortement développées dans les zones d'emploi du centre et de l'est de la Bretagne

Les emplois des métiers logistiques sont inégalement répartis entre les zones d'emploi bretonnes. Ainsi, celles du centre et de

### 2 Un poids des métiers logistiques plus important à l'est et au centre de la Bretagne

Les emplois des métiers logistiques par zone d'emploi  
(emplois salariés hors intérim au 31/12/2014)

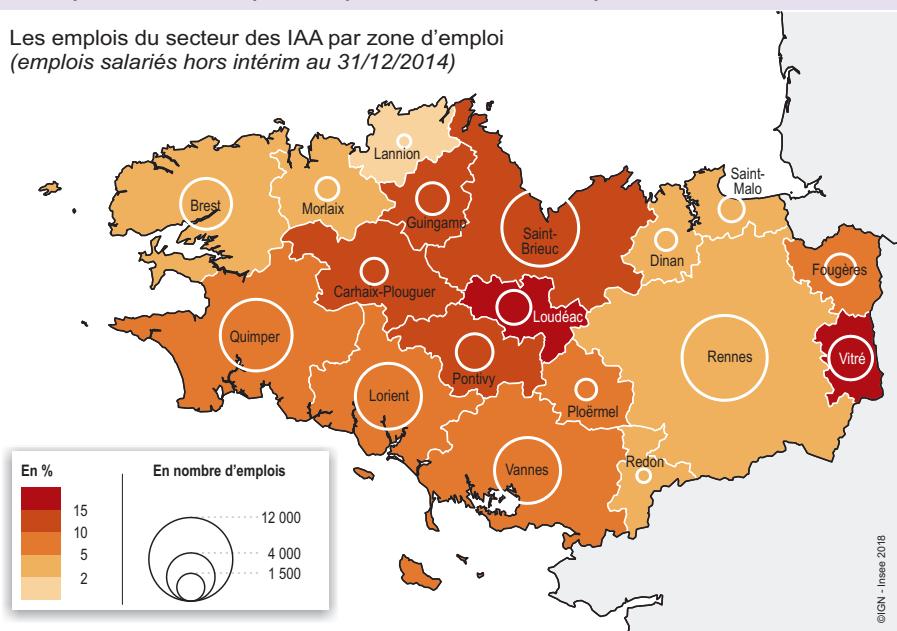


Source : Insee, DADS2014.

©IGN - Insee 2018

### 3 Une présence des IAA plus marquée dans les zones d'emploi de Vitré et Loudéac

Les emplois du secteur des IAA par zone d'emploi  
(emplois salariés hors intérim au 31/12/2014)



Source : Insee, DADS 2014.

©IGN - Insee 2018

3- Cf chapitre sur la logistique bretonne par grands domaines : un recours important au transport terrestre.

# Les emplois salariés des métiers de la logistique

l'est sont celles comptant la plus grande part d'emplois des métiers logistiques.

Dans le centre de la région, la zone d'emploi de Loudéac se distingue : la part des emplois des métiers logistiques atteint 14,1 %, plus haut niveau régional, à comparer à la moyenne bretonne de 6,2 %. La profession des conducteurs routiers domine. En effet, ceux-ci représentent 60 % de l'ensemble des emplois des métiers logistiques, soit le double du niveau régional. À proximité, les zones d'emploi de Carhaix-Plouguer, Pontivy et Ploërmel

hébergent aussi davantage d'emplois des métiers logistiques que la moyenne régionale (*figure 2*).

Ce territoire est spécialisé dans l'industrie agroalimentaire, qui pèse plus qu'ailleurs dans la région (*figure 3*). L'influence de ce secteur sur le territoire transparaît aussi à travers le poids des emplois des métiers logistiques. À titre d'exemple, dans la zone d'emploi de Pontivy, on comptabilise 21 % d'emplois des métiers logistiques au sein des établissements des IAA, soit 13 points de plus que la moyenne régionale.

Les zones d'emploi de l'est de la région se distinguent également par une part plus importante d'emplois des métiers logistiques. En effet, cette part s'élève à 10,6 % dans la zone d'emploi de Fougères et 10,4 % dans celle de Vitré. Dans cette dernière, la spécialisation en conditionnement-entreposage joue sur la proportion plus élevée de magasiniens. Ces derniers y représentent 22 % de l'ensemble des emplois des métiers logistiques, soit 10 points de plus que la moyenne régionale.■

## Localisation des principaux établissements des IAA en Bretagne

Maillant largement la région, les établissements des IAA présentent une diversité importante. Ils sont ainsi constitués de groupes privés ou coopératifs (SVA, Bigard, La Cooperl,...). Ces établissements se situent notamment le long des axes reliant Brest à Rennes en passant par des villes moyennes comme Locminé ou Loudéac.

Parmi les établissements des IAA, ceux de l'industrie de la viande présentent la distribution la plus homogène sur le territoire breton. Ceux transformant les produits de la mer s'avèrent davantage présents dans le sud-ouest de la région alors que les établissements de transformation de légumes sont surtout localisés dans la partie sud, notamment dans le Morbihan.

Enfin, les établissements de fabrication de produits laitiers sont présents principalement autour des deux métropoles de Brest et Rennes.

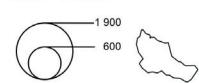
Les établissements des IAA en Bretagne en 2014

Effectifs supérieurs ou égal à 50 salariés au 31/12

### Secteurs des IAA

- VIANDE ET PRODUITS À BASE DE VIANDE
- POISSON, CRUSTACÉS ET MOLLUSQUES
- FRUITS ET LÉGUMES
- FABRICATION DE PRODUITS LAITIERS
- TRAVAIL DES GRAINS
- BOULANGERIE PÂTISSERIE ET PÂTES ALIMENTAIRES
- AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES
- ALIMENTS POUR ANIMAUX
- FABRICATION DE BOISSONS
- Zones d'emploi

Nombre de salariés



Source : Insee, CLAP 2014

© IGN - Insee 2018